

Chemins de Fer

COMMUNIQUE DE PRESSE

26 SEPTEMBRE 2012

A la demande des Organisations Reconnues et du SLFP, Monsieur Melchior Wathelet, Secrétaire d'Etat à la Mobilité, nous a reçus ce 25 septembre dans le cadre des licences européennes des conducteurs de train (et plus particulièrement la problématique des tests psychotechniques – directive européenne 2007/59/CE).

Lors de cette rencontre, ce dernier, entouré de ses conseillers, s'est montré très réceptif aux arguments présentés, surtout pour ce qui concerne la périodicité des tests psychotechniques.

Les organisations présentes ont souligné l'importance de la qualité de la formation et du suivi des conducteurs de train en matière de sécurité ferroviaire.

Partant de ces éléments, nous avons estimé qu'il n'y avait pas lieu d'aller plus loin que ce qui est prévu par la directive. Suite à cela, le Secrétaire d'Etat s'est engagé à défendre cette proposition en faisant modifier la loi actuelle.

Nous avons également profité de l'occasion pour lui faire part de nos préoccupations (plus que sérieuses) quant aux dérapages quotidiens au sein de B-Logistics. Nous lui avons aussi demandé de plus amples informations sur un autre point sensible : les amendes administratives. Les explications fournies par le Secrétaire d'Etat ont apaisé nos doutes.

Nous tiendrons nos membres au courant de l'évolution du dossier.

G. HUSSON (CSC-Transcom)

D. VERLINDEN (VSOA)

S. PITELJON (CGSP-Cheminots)

P. VANDEBORGHT (ACV-Transcom)

F. AFRICANO (SLFP)

R. VERLEYZEN (ACOD)